



**Est
Ensemble**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE EST DE 91

Séance du 15 décembre 2015

Le Conseil communautaire, légalement convoqué le 9 décembre 2015, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230) sous la présidence de M. Gérard COSME.

La séance est ouverte à 19h00.

Etaient présents :

Mireille ALPHONSE, Hassina AMBOLET, David AMSTERDAMER, Samir AMZIANE, Sylvie BADOUX, Madigata BARADJI, Christian BARTHOLME, Nathalie BERLU, Sophie BERNHARDT, François BIRBES, Thu Van BLANCHARD, Véronique BOURDAIS, Faysa BOUTERFASS (jusqu'à 20h30), Geoffrey CARVALHINHO, Jacques CHAMPION, Laurence CORDEAU, Gérard COSME, Sofia DAUVERGNE (jusqu'à 21h55), Stéphane DE PAOLI, Jean-Luc DECOBERT, Olivier DELEU, Tony DI MARTINO (jusqu'à 20h50), Claude ERMOGENI, Camille FALQUE, Asma GASRI, Philippe GUGLIELMI (à partir de 21h55), Daniel GUIRAUD (à partir de 19h50), Marie-Rose HARENGER, Stephen HERVE, Laurent JAMET, Yveline JEN, Djeneba KEITA (à partir de 20h40), Véronique LACOMBE-MAURIES (à partir de 20h50), Christian LAGRANGE, Manon LAPORTE (à partir de 19h15), Magalie LE FRANC, Martine LEGRAND, Agathe LESCURE, Hervé, LEUCI, Alexie LORCA, Dalila MAAZAOUI-ACHI, Bruno MARIELLE, Fatima MARIE-SAINTE, Dref MENDACI, Mathieu MONOT, Jean-Charles NEGRE (jusqu'à 21h05), Charline NICOLAS, Alain PERIES, Brigitte PLISSON, Nordine RAHMANI (jusqu'à 19h45), Nicole REVIDON, Laurent RIVOIRE (jusqu'à 21h10), Gilles ROBEL (jusqu'à 21h15), Abdel SADI, Pierre SARDOU, Olivier SARRABEYROUSE, Danièle SENEZ, Karamoko SISSOKO, Patrick SOLLIER, Olivier STERN (jusqu'à 19h50), Sylvine THOMASSIN, Emilie TRIGO (jusqu'à 20h50), Corinne VALLS, Michel VIOIX, Stéphane WEISSELBERG, Ali ZAHI.

Formant la majorité des membres en exercice,

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Kahina AIROUCHE à Christian BARTHOLME, Sonia ANGEL à Marie-Rose HARENGER, Anna ANGELI à Dalila MAAZAOUI-ACHI, Claude BARTOLONE à Gérard COSME, Lionel BENHAROUS à Daniel GUIRAUD, Patrice BESSAC à Djeneba KEITA, Faysa BOUTERFASS à Fatima MARIE SAINTE (à partir de 20h30), Claire CAUCHEMEZ à Patrick SOLLIER, Marie COLOU à Mathieu MONOT, Anne DEO à Stéphane WEISSELBERG, Tony DI MARTINO à Daniel SENEZ (à partir de 20h50), Ibrahim DUFRICHE-SOILIHI à Mireille ALPHONSE, Florian FAVIER WAGENAAR à Magalie LE FRANC, Riva GHERCHANOC à Alexie LORCA, Philippe GUGLIELMI à Nicole REVIDON (jusqu'à 21h55), Karim HAMRANI à Dref MENDACI, Françoise KERN à François BIRBES, Bertrand KERN à Alain PERIES, Véronique LACOMBE-MAURIES à Stephen HERVE (jusqu'à 20h50), Manon LAPORTE à Hervé LEUCI (jusqu'à 19h15), Christine MADRELLE à Claude ERMOGENI, Jean-Charles NEGRE à Laurent JAMET (à partir de 21h05), Nordine RAHMANI à Sophie BERNHARDT (à partir de 19h45), Laurent RIVOIRE à Stephen HERVE (à partir de 21h10), Gilles ROBEL à Camille FALQUE (à partir de 21h15), Sandrine SOPPO PRISO à Véronique BOURDAIS, Olivier STERN à Bruno MARIELLE (à partir de 19h50), Olivier TARAVELLA à Tony DI MARTINO, Emilie TRIGO à Karamoko SISSOKO (à partir de 20h50), Mouna VIPREY à Jacques CHAMPION, Youssef ZAOUI à Stéphane DE PAOLI.

Etaients absents excusés :

Corinne ATZORI, Aline CHARRON, Madeline DA SILVA, Sofia DAUVERGNE (départ à 21h55), Daniel GUIRAUD (jusqu'à 19h50), Djeneba KEITA (jusqu'à 20h40), Cheikh MAMADOU, Catherine SIRE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc DECOBERT.

CC2015-12-15-68

Objet : ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy : bilan de la mise à disposition de l'étude d'impact de la ZAC, de l'avis de l'autorité environnementale et du mémoire en réponse

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment les articles L. 300-2 et R. 300-1 ;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 122-1-1 et R. 122-11

Vu l'arrêté préfectoral n°09-3597 en date du 22 décembre 2009 modifié portant création de la Communauté d'agglomération Est Ensemble ;

Vu la délibération du Conseil communautaire d'Est Ensemble n°2013_04_09_13 du 9 avril 2013, créant la ZAC nouvellement dénommée « Les rives de l'Ourcq » à Bondy ;

Vu la délibération du Conseil communautaire 2014_10_07_6 du 7 octobre 2014 désignant la société SEQUANO Aménagement concessionnaire de la ZAC des Rives de l'Ourcq ;

Vu la délibération du Conseil communautaire 2015_06-30-34 en date du 30 juin 2015 approuvant les modalités de mise à disposition de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale ;

Vu l'avis de l'Autorité environnementale sur l'étude d'impact, en date du 17 septembre 2015

Vu le mémoire en réponse ;

Vu le bilan de la mise à disposition du public, annexé à la présente délibération ;

Considérant que l'étude d'impact, de l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse ont été mis à disposition du public du 7 octobre au 28 octobre 2015 ;

Considérant les remarques de l'autorité environnementale dans son avis rendu le 17 septembre 2015, qui rappelle les principaux enjeux environnementaux du site (les sols, les risques naturels, les transports et les nuisances associées, le paysage et les milieux naturels) et préconise la réalisation d'études complémentaires sur plusieurs volets (géotechnique, paysager, gestion de l'eau, pollution) ;

Considérant les remarques du public recueillies dans les registres, qui portent principalement sur les thématiques d'environnement urbain, d'aménagement d'espaces publics, d'équipements, de stationnement et de pollution des sols ;

Considérant qu'Est Ensemble prévoit d'approuver le dossier de réalisation de la ZAC des Rives de l'Ourcq ;

La commission Aménagement durable, Déplacements et mobilité, Habitat et rénovation urbaine consultée,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

APPROUVE le bilan de la mise à disposition du public du dossier d'étude d'impact de la ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy, de l'avis de l'autorité environnementale et du mémoire en réponse.

DIT que le bilan de la mise à disposition sera tenu à la disposition du public pendant au moins un mois selon les modalités suivantes :

- A l'hôtel d'agglomération d'Est Ensemble
- A l'hôtel de Ville de Bondy
- Sur le site internet d'Est Ensemble

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Transmis et reçu en Préfecture de la

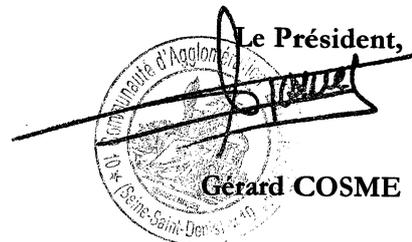
Seine Saint-Denis le... 22/12/2015

Publié le... 23/12/2015...



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Gérard COSME